

Légende

Perimètres des sites

Perimètre du site

BE34024

Perimètres des autres sites

BE34016

BE34027

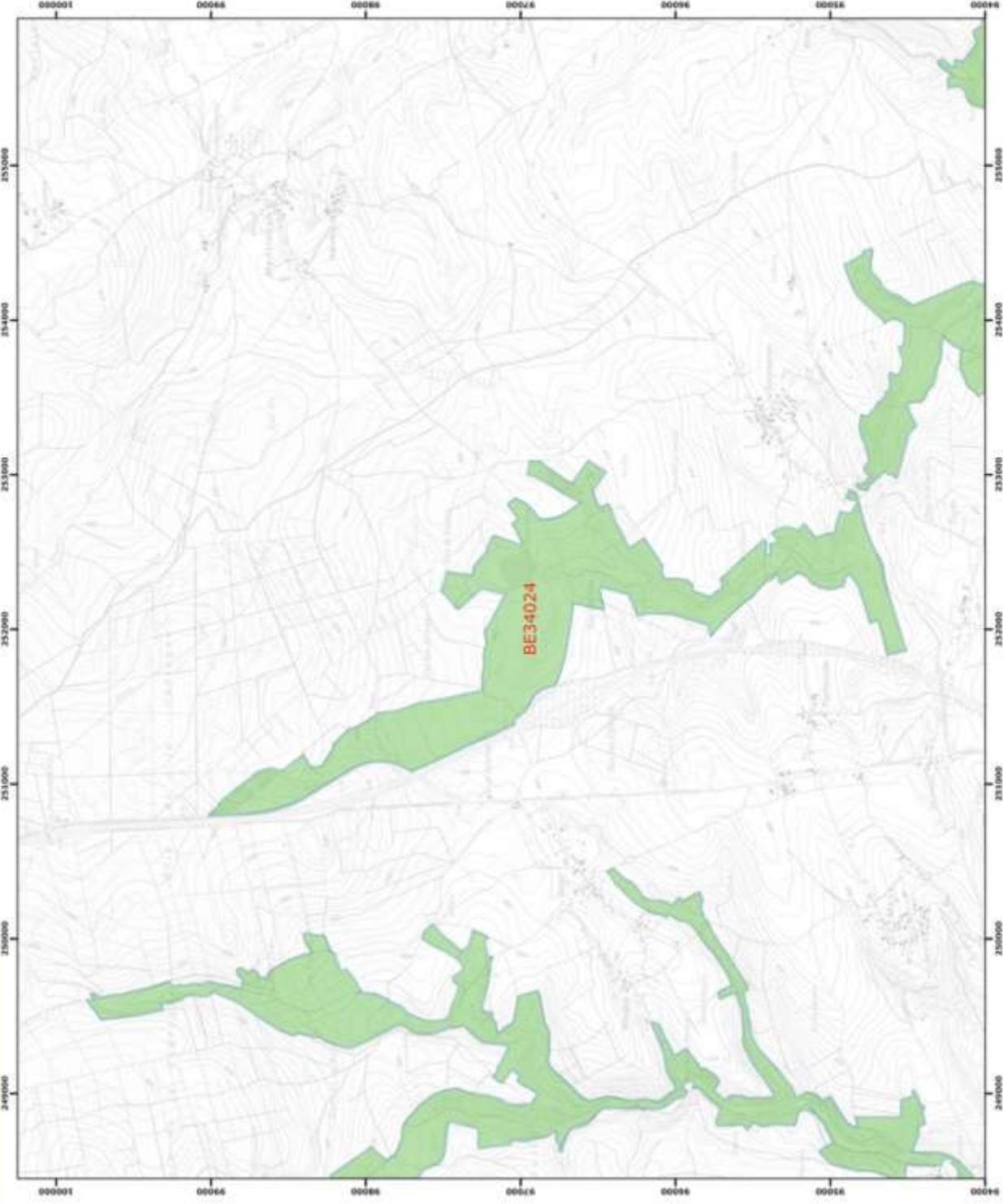
0 200 300 mètres

Coordonnées Lambert 1972
© SPW-DCARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAUQUETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Pêche, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour délivrance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2018.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
N°24 0180 33 14 • Fax : 011 20 20 22



Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site
BE34024

0 250 500 mètres
Coordonnées Lambert belge (17)
© SPW (DGARNE), Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MACHETTE

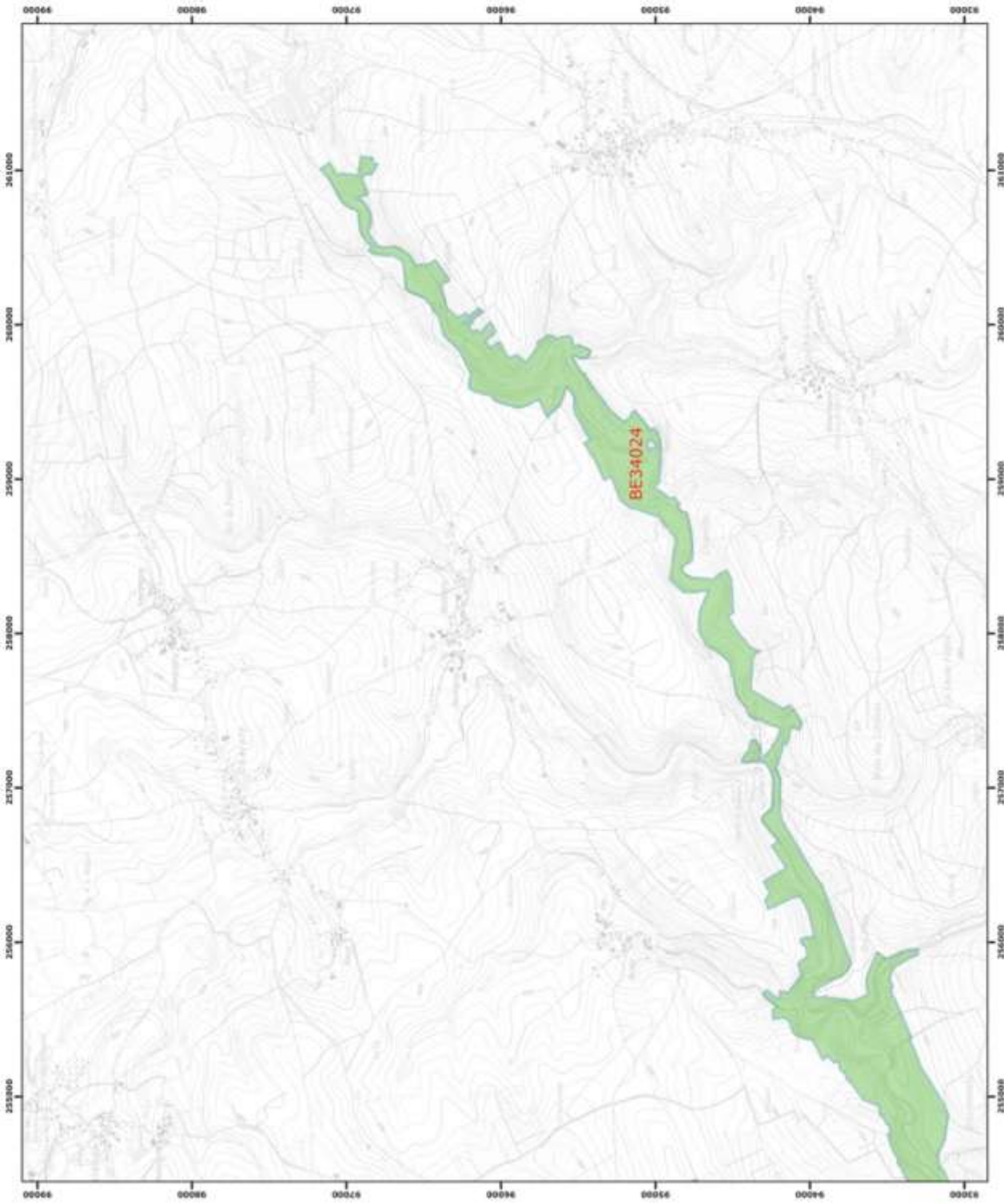
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
chargé de la réglementation à la Région wallonne

René COLLIN

Par délégation pour l'absence de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.

**DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Avenue Prince de Ligne 15, B-5100 Nuyut
Tél. 02 201 31 15 • Fax. 02 201 31 16 21
http://www.dgarnat.be



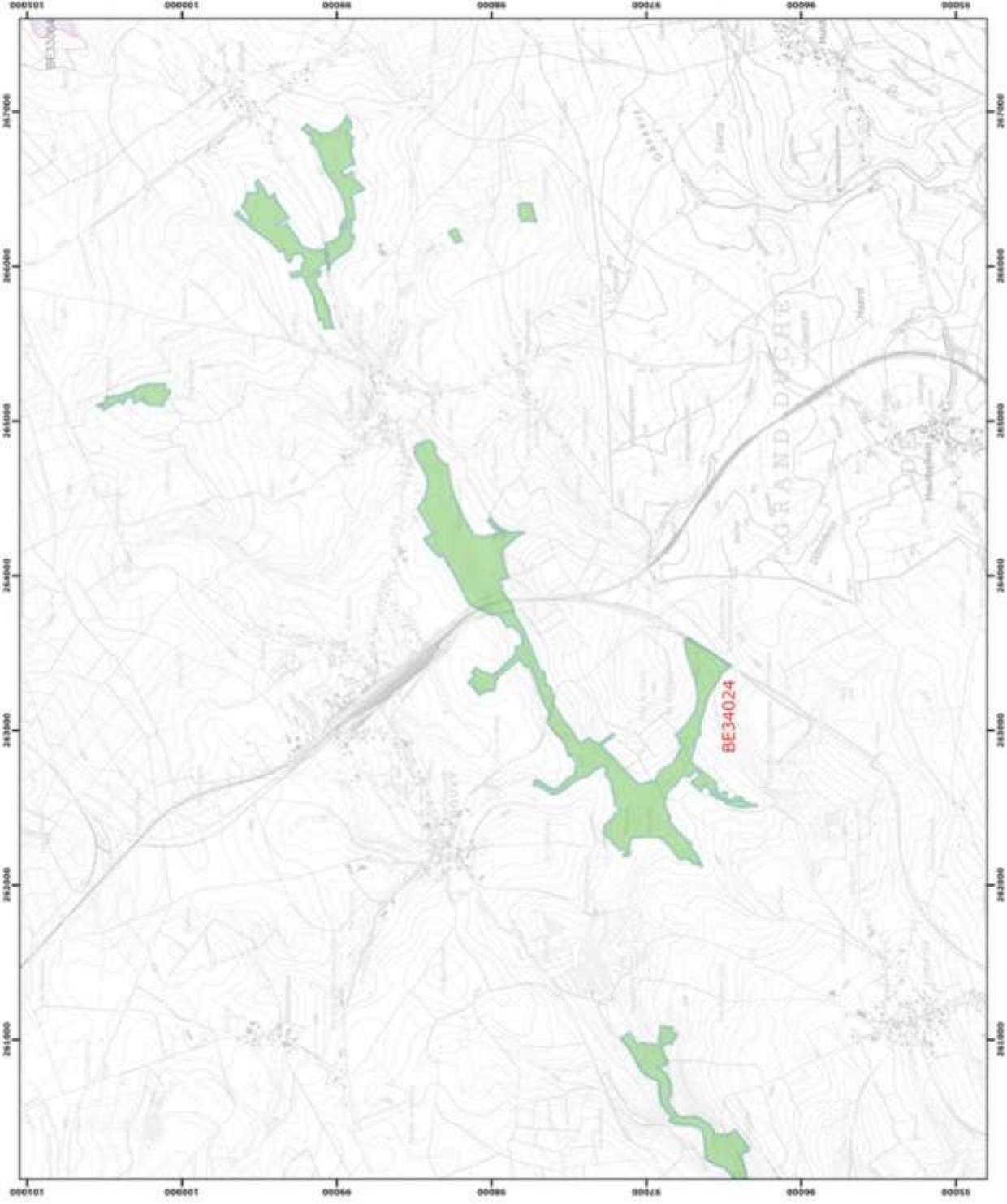
Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site
BE-14204

0 250 500 mètres
© SPW-DGARE; Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour obtempérer de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES PÉRIODIQUES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT - 14 1000 Namur
Tél. +32 (0)21 21 54 10 • Fax. +32 (0)21 21 54 22



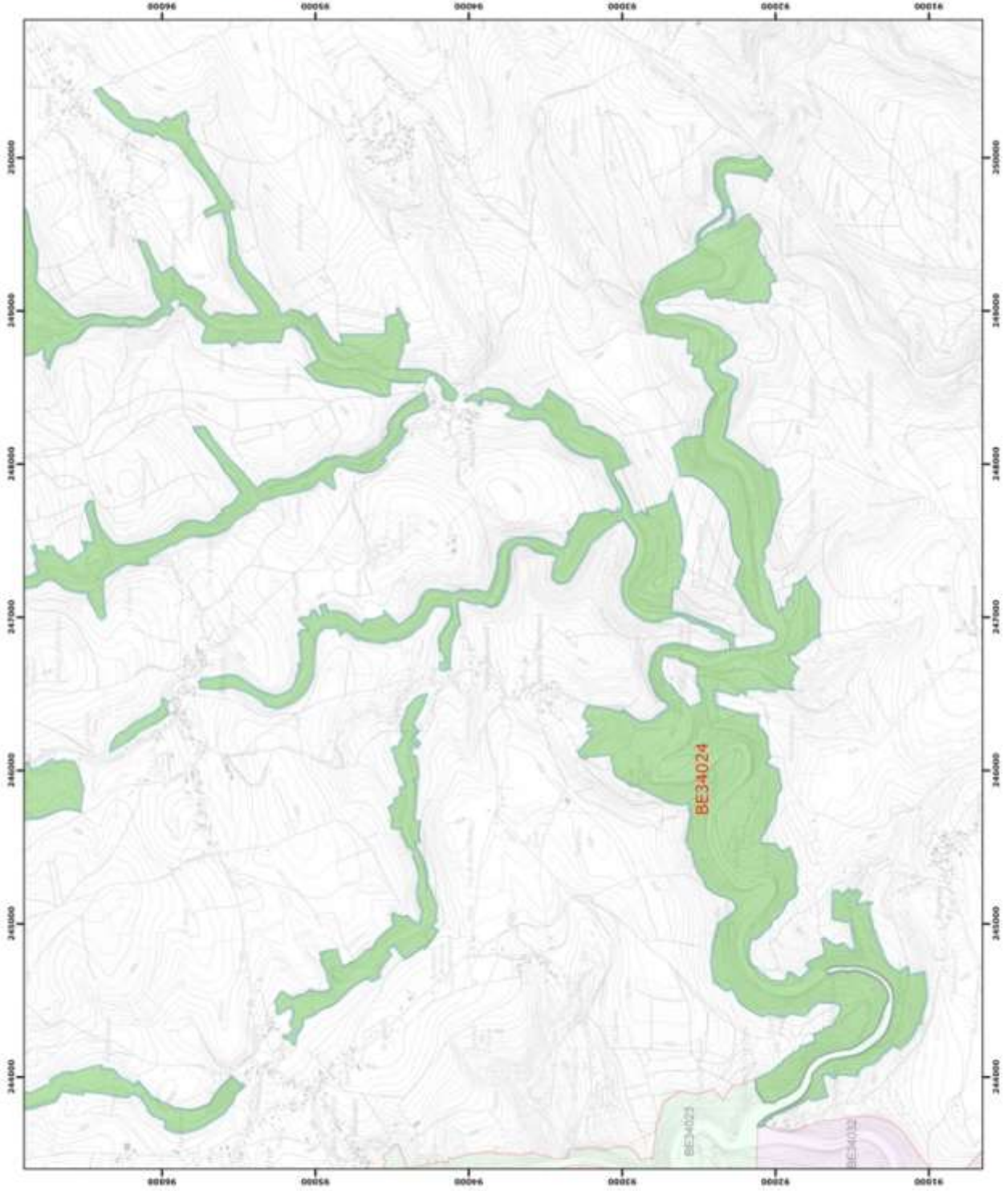
Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site BE34024
Périmètres des autres sites

0 250 500 mètres
Coordonnées Lambert 1972
© SPW-DGARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre Président

Franz MIGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Rivière,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
désigné à la Représentation à la Grande Région

Roland COLLIN
Par délégation pour obtempérer de copie conforme,

Date d'impression : 1 mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE ORIENTÉE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél: +32 (0)81 23 14 14 • Fax: +32 (0)81 23 36 22



- Légende**
- Périmètres des sites
 - Périmètre du site
 - BE34024
 - Périmètres des autres sites
 - BE34023
 - BE34022

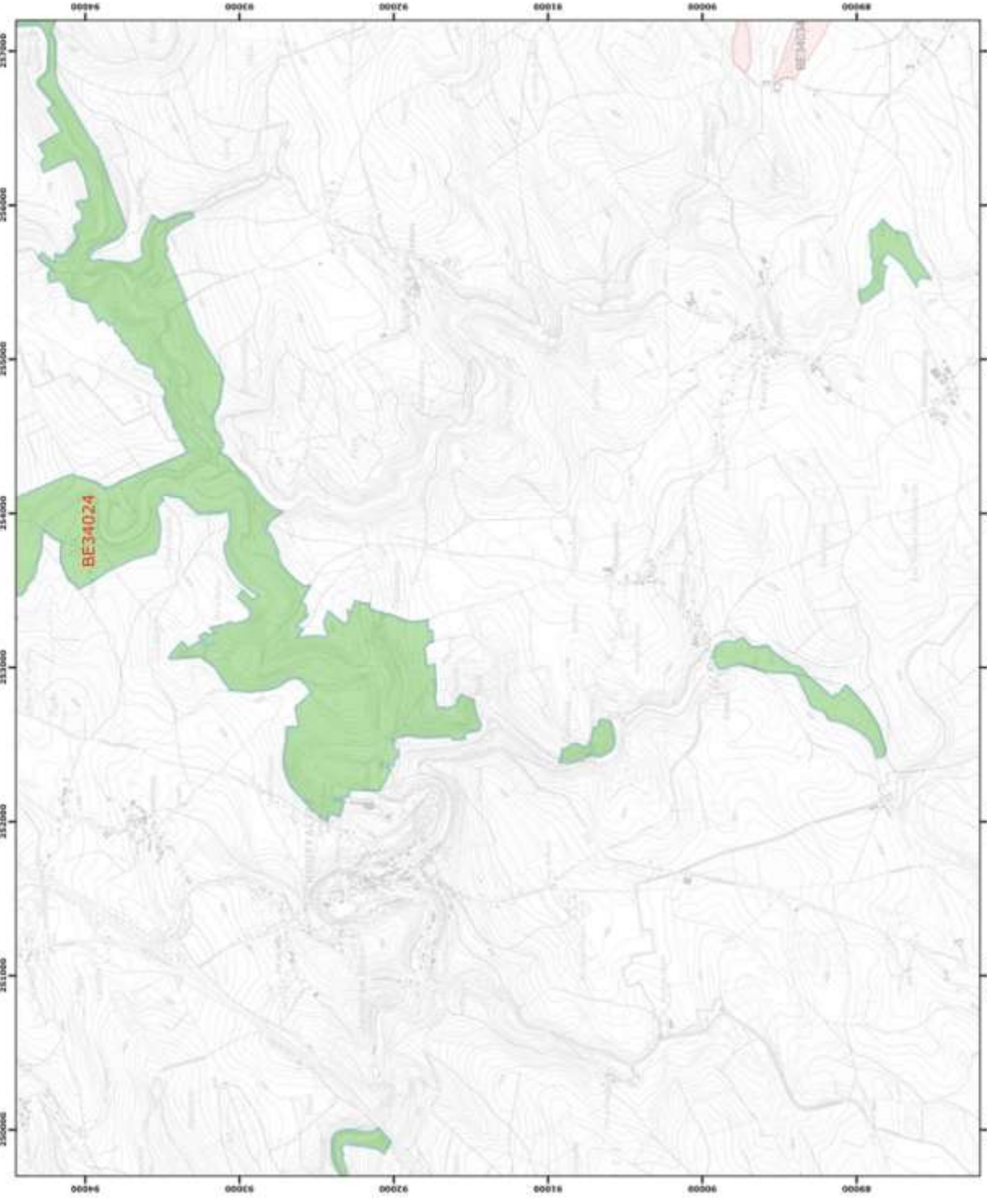


© SPW-OGAMINE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
dédié à la représentation à la Région wallonne

René COLLIN
Par obligation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-1300 Namur
Tél: +32 (0)81 23 19 19 • Fax: +32 (0)81 23 19 20
www.dgop.wallonie.be



Légende
 Périmètres des sites
 Périmètre du site
 BE-34024
 Périmètres des autres sites
 BE-34024

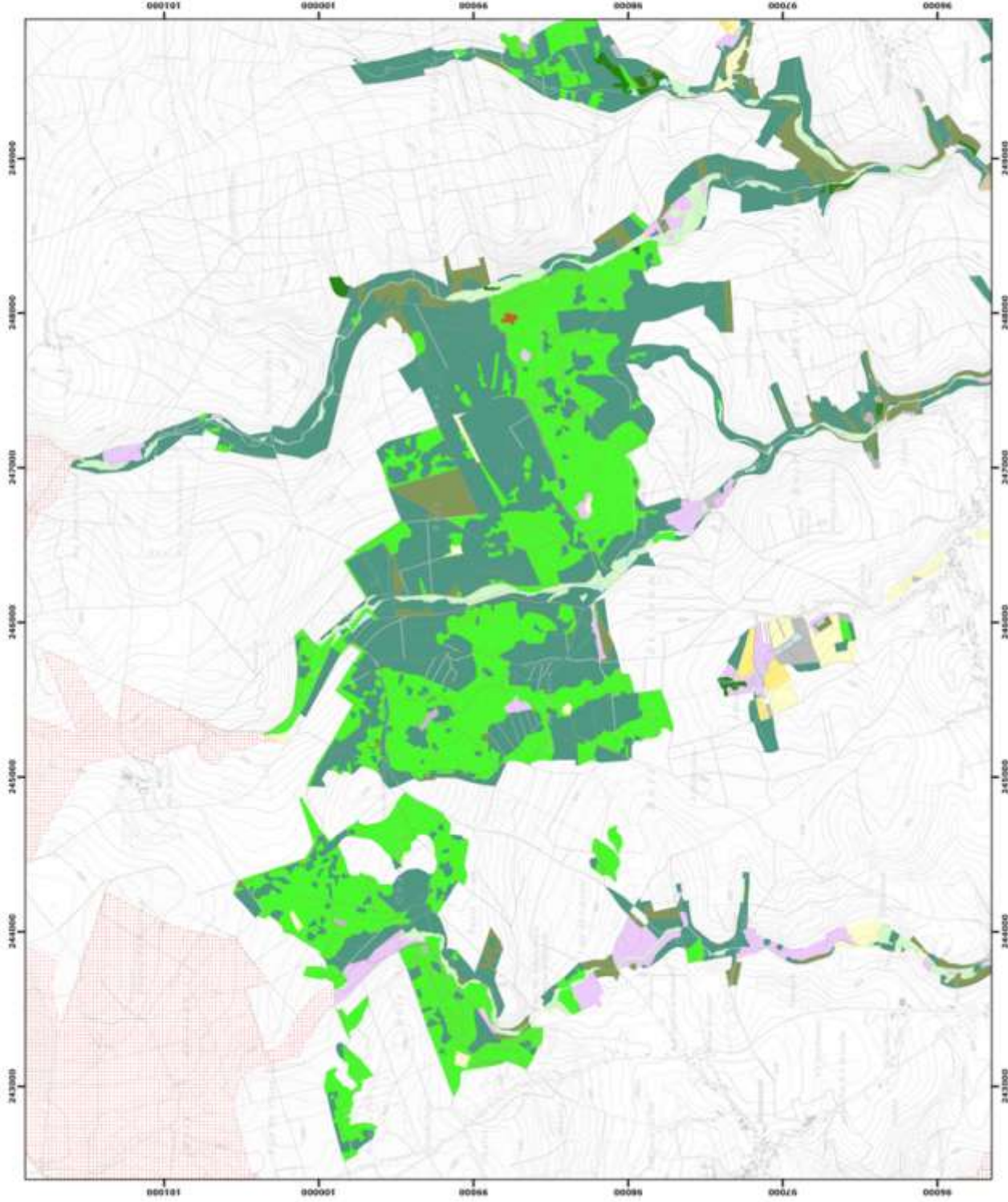


Coordonnées Lambert 1982
 © SPW-DGARRH; Fond de plan © IGN - Bruxelles
 Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
 Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt,
 du Tourisme et des Infrastructures sportives,
 délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN
 Per délégué pour évincement de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
 DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
 ET DE L'ENVIRONNEMENT
 Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
 Tél.: +32 (0)21 31 56 14 • Fax: +32 (0)21 31 56 23
 http://www.dgarrh.wallonie.be



Légende

Unités de gestion de base

- UC 1 (préaux aquatiques)
- UC 2 (préaux ouverts prairiaux)
- UC 3 (prairies subalpins d'espèces)
- UC 4 (bassins entassés)
- UC 5 (prairies de fauche)
- UC 6 (forêts prairiales)
- UC 7 (forêts prairiales alluviales)
- UC 8 (forêts mixtes de grand intérêt biologique)
- UC 9 (forêts typiques d'espèces)
- UC 10 (forêts mixtes de fauche)
- UC 11 (forêts de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UC temp 1 (zones sous statut de protection)
- UC temp 2 (zones à gestion publique)
- UC temp 3 (forêts mixtes à intérêt temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US 01 (zone pendive et moule fusée en US 1)
- US 02 (Abaux de la Justice)

Autres

- Empreintes des canaux
- Autre site Natura 2000

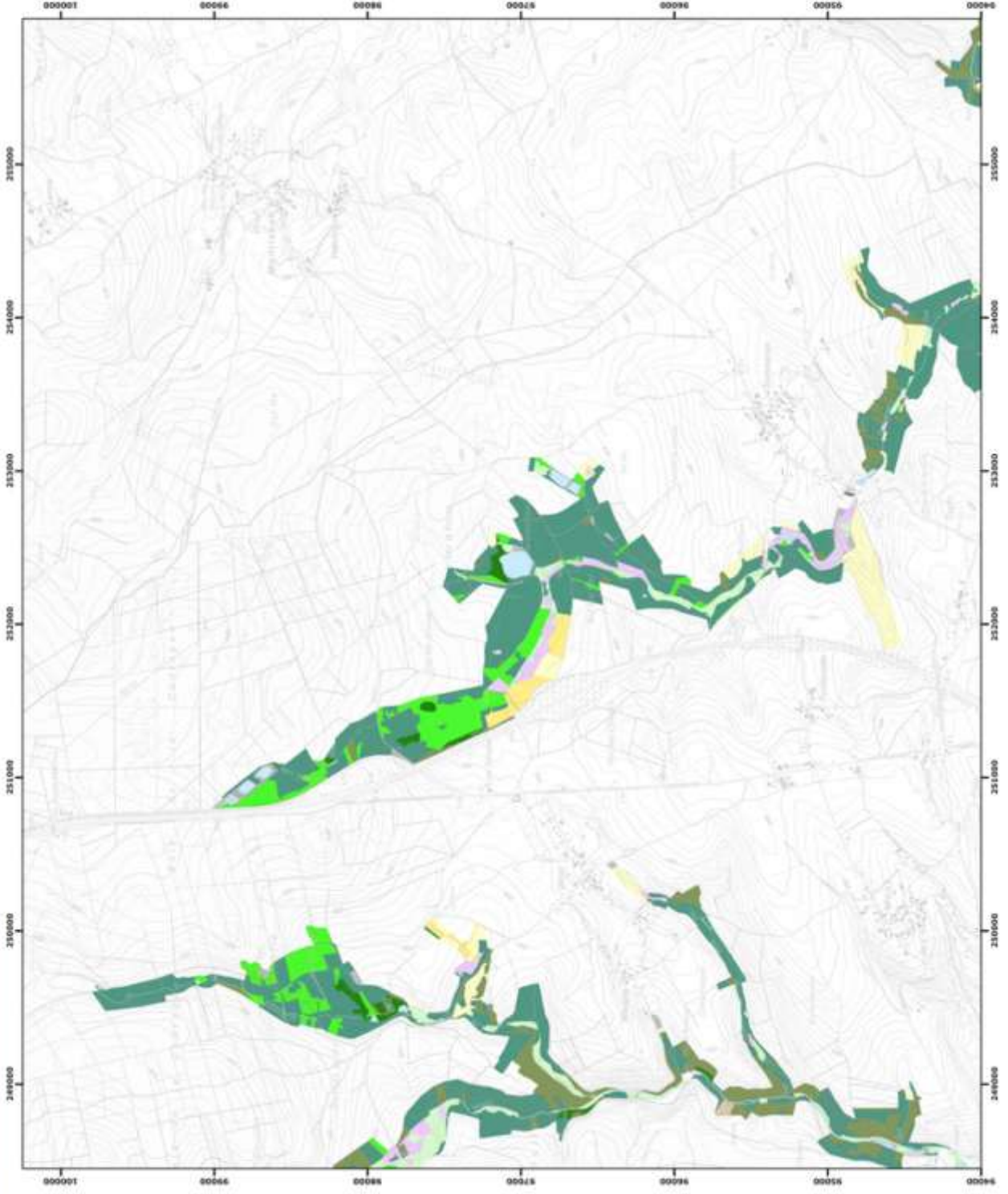
© SPW-DGAMNE, FOND DE PLAN © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
dédié à la représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Rue de l'Économie 15, B-1300 Louvain-la-Neuve
Tél. +32 (0)2 345 31 00 • Fax. +32 (0)2 345 31 02



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (habitats aquatiques)
- US 2 (habitats ouverts protégés)
- US 3 (prairies humides d'espèces)
- US 4 (habitats extensifs)
- US 5 (prairies de fauche)
- US 6 (forêts primaires)
- US 7 (forêts prairiales alluviales)
- US 8 (forêts subalpines de grand intérêt biologique)
- US 9 (forêts subalpines d'espèces)
- US 10 (forêts non subalpines de fauche)
- US 11 (forêts de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- US temp 1 (zones sous statut de protection)
- US temp 2 (zones à gestion publique)
- US temp 3 (forêts subalpines à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US S1 (zones protégées et moult épaisses en US1)
- US S2 (statut de la forêt)

Autres

- Emprise des cartes
- Autre site Natura 2000

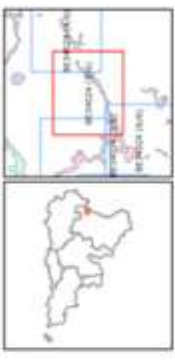
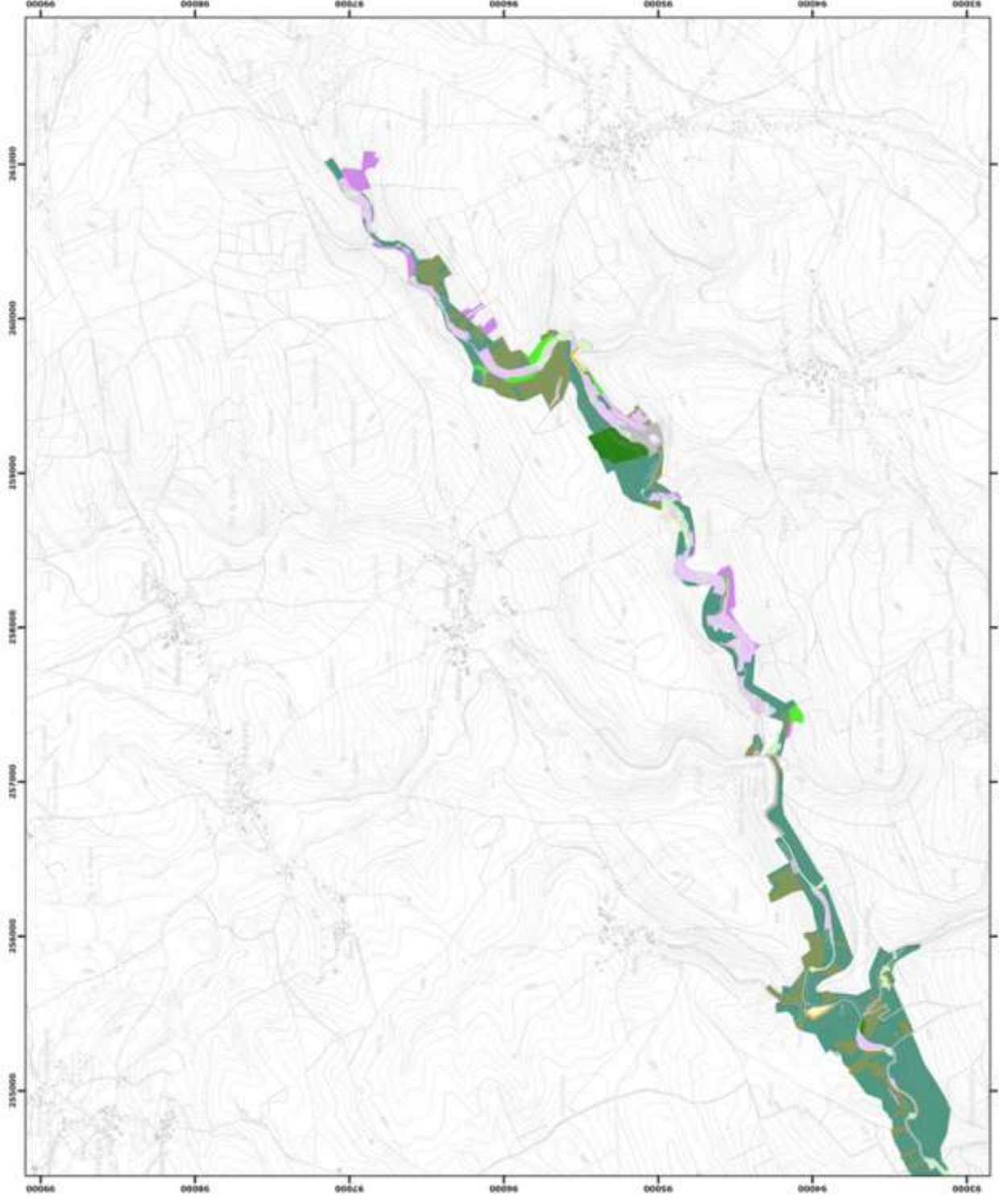
© SPIW-DGALMINE; Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministère-Président

Piël MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Forêt, de l'Énergie et de l'Environnement, délégué à la représentation à la Grande Région

René COLLIN
Par délégation pour délivrance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél: +32 (0)81 33 14 14 • Fax: +32 (0)81 33 14 22
http://www.dgop.be



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (milieux aquatiques)
- UG 2 (milieux ouverts protégés)
- UG 3 (grasses naturelles d'hautes)
- UG 4 (herbes sèches)
- UG 5 (prairies de fauche)
- UG 6 (forêts protégées)
- UG 7 (forêts productives alluviales)
- UG 8 (forêts végétales de grand intérêt biologique)
- UG 9 (forêts naturelles d'hautes)
- UG 10 (forêts non végétales de fauche)
- UG 11 (terres de cultures et éléments agricoles)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (prairies sous statut de protection)
- UG temp 2 (prairies à gestion publique)
- UG temp 3 (forêts mixtes à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- UG S1 (moine semé et moine épave en 1953)
- UG S2 (Mairie de la source)

Autres

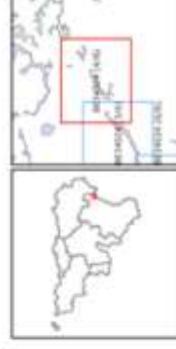
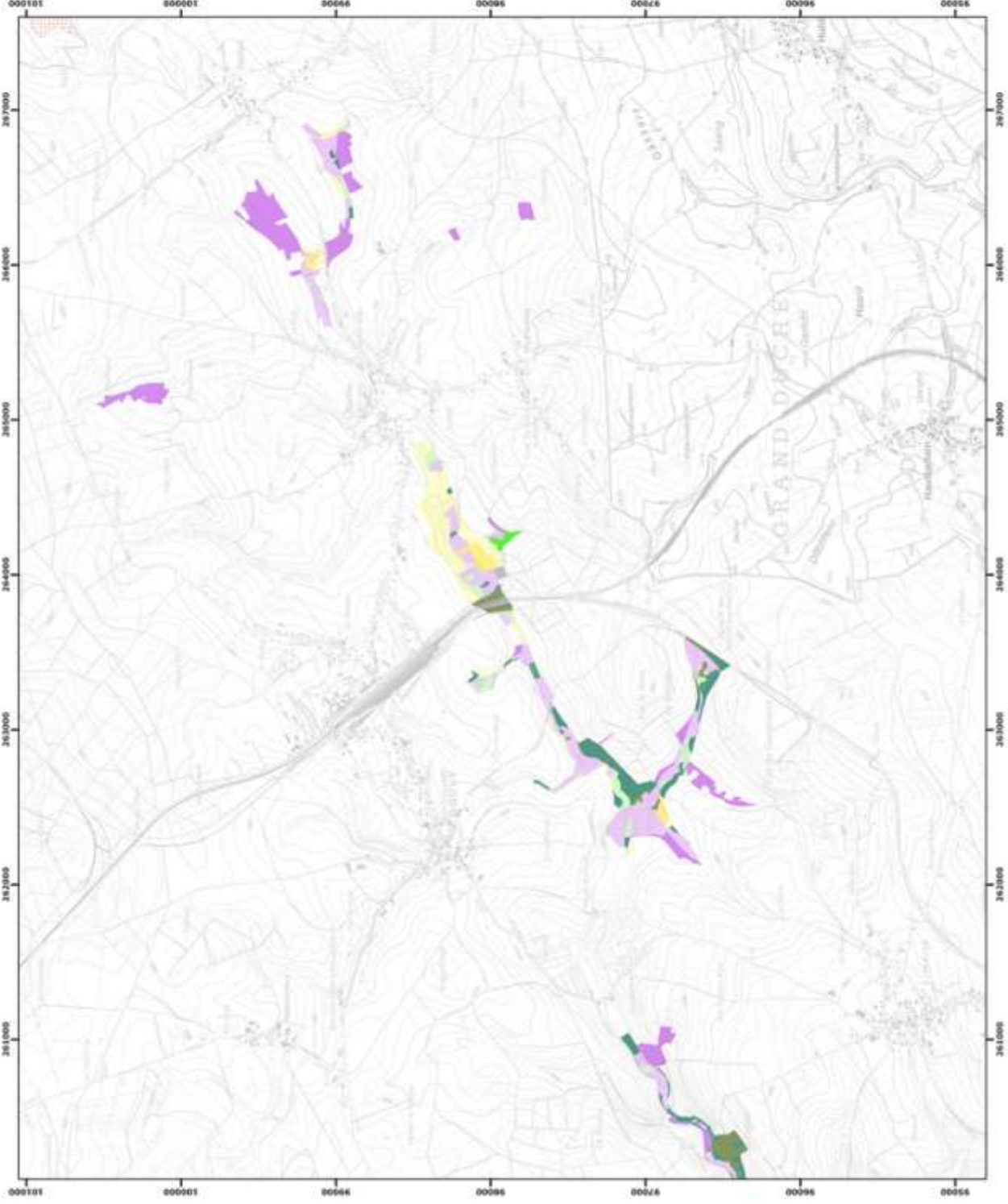
- Empire des aunes
- Autre site Natura 2000

© SPW-OCARIE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministère-Président

Paul HIGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
de l'Énergie et des Infrastructures pour le
développement rural et la Région wallonne

Marc COLLIN
Par obligation pour obéissance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél : +32 (0)81 31 38 18 • Fax : +32 (0)81 31 31 12
http://www.dgop.wallonie.be



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (milieux aquatiques)
- UG 2 (milieux ouverts prairiaux)
- UG 3 (prairies sèches (épaves))
- UG 4 (bancs extrêmes)
- UG 5 (prairies de fauche)
- UG 6 (prairies prairiales élevées)
- UG 7 (prairies prairiales élevées)
- UG 8 (prairies prairiales de grand intérêt biologique)
- UG 9 (prairies sèches (épaves))
- UG 10 (prairies sèches (épaves))
- UG 11 (terres de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (terres sous statut de production)
- UG temp 2 (terres à gestion publique)
- UG temp 3 (terres agricoles à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- UG 51 (zones agricoles et marais spaciaux en UG1)
- UG 52 (dépave de la surface)

Autres

- Expanses des cartes
- Autre site Natura 2000

0 200 400 mètres
Coordonnées Lambert temps 1312
© SPW-OCASITE, Food de plan © IGN - Bruxelles

Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE

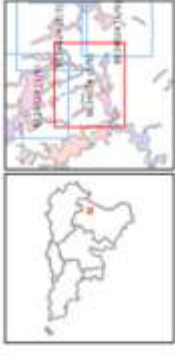
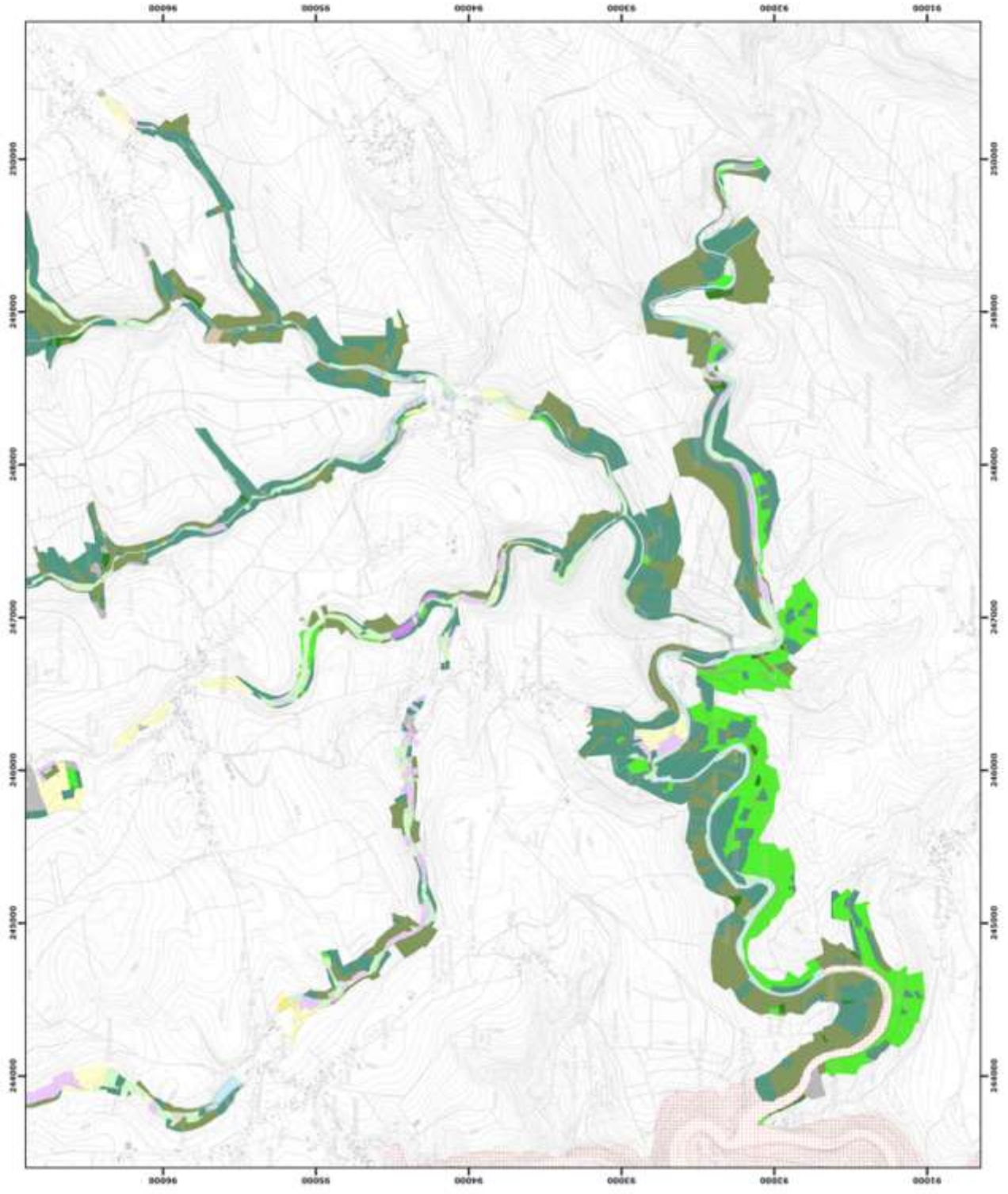
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
dédié à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN

Par délégation pour délivrance de copies conformes,

Date d'impression : mars 2018.

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Rue de l'Économie 108 Namur
Tel: +32 (0)21 31 14 14 Fax: +32 (0)21 31 14 21



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (zones aquatiques)
- US 2 (milieux ouverts prairiaux)
- US 3 (grasses humides / rizières)
- US 4 (landes coteuses)
- US 5 (grasses de fauche)
- US 6 (zones prairiales)
- US 7 (zones prairiales élevées)
- US 8 (forêts mixtes de grand intérêt biologique)
- US 9 (forêts hautes d'épicéas)
- US 10 (forêts non sujettes de fauche)
- US 11 (zones de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- US temp 1 (zones non sujettes de fauche)
- US temp 2 (zones à gestion publique)
- US temp 3 (zones sujettes à effet temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US 31 (zone agricole et rurale éparse en US1)
- US 32 (zone de la culture)

Autres

- Empreintes des canaux
- Autre site Natura 2000

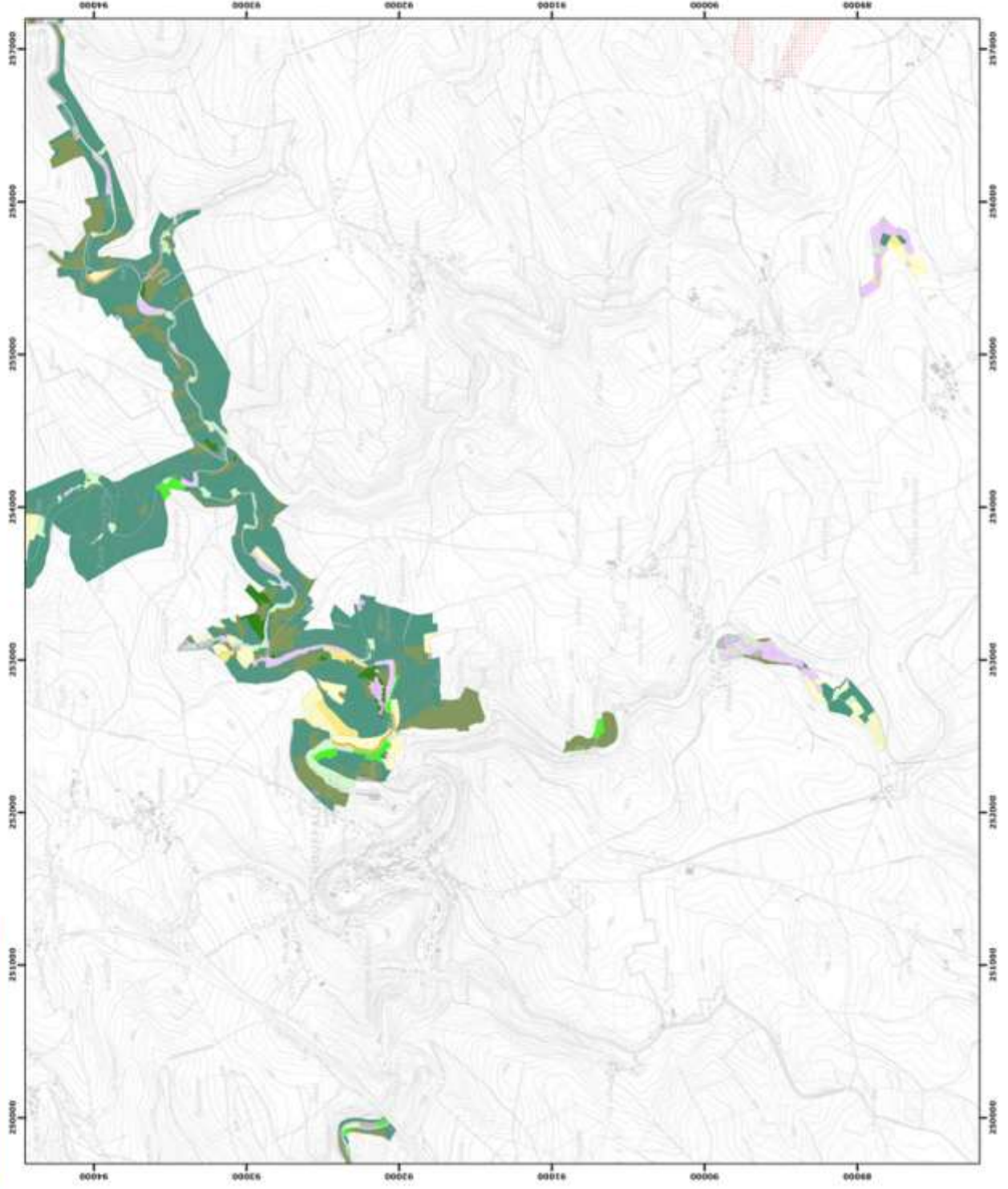
© SPW-DGANE, FUND de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministère-Président.

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Région.

René COLLIN
Per délégué pour définitive de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Maison de la Région de l'Ourthe, 9-1100 Namur
Maison de la Région de l'Ourthe, 12-1300 Liège



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (milieux aquatiques)
- UG 2 (milieux ouverts protégés)
- UG 3 (prairies humides (Frasnois))
- UG 4 (Dambes colonnes)
- UG 5 (prairies de basens)
- UG 6 (friches protégées)
- UG 7 (friches prairiales alluviales)
- UG 8 (friches marginales de grand substrat (temporaires))
- UG 9 (friches marginales d'espèces)
- UG 10 (friches non marginales de basens)
- UG 11 (friches de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (sites sous statut de protection)
- UG temp 2 (sites à gestion publique)
- UG temp 3 (friches marginales à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US 51 (sites perdus et musées épisés en 662)
- US 52 (sites de la vallée)

Autres

- Empreintes des canalis
- Autre site Natura 2000

0 100 200 mètres
Coordonnées Lambert long (1972)
© SPW-DG4d&H; Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministère-président

Fait MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et du Commerce est tenu responsable
obligatoirement à la Représentation à la Grande Région

Zéno COLLIN

Par délégation pour obtempérer de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél. +32 (0)81 30 30 30 • Fax +32 (0)81 33 33 33
www.dg4d&h.wallonie.be